CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E32736** **VALABLE JUSQU'AU** **14/11/2027**

ÉDITÉ LE 18/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1982

Raison sociale : ETABLISSEMENTS GANCE ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/10/2024

Capital : 39 000

3 RUE JEAN CATELAS
80320 CHAULNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS B323288068

Siret : 323 288 068 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 418462 OA-80

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 289660

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 289660

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 22 85 47 43 **Fax :**

Portable : 06 15 36 09 05

Responsabilité légale :
GONTHIER MARC-ANTOINE JACQUES SEBASTIEN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@sarlgance.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 017 976 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2302	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée)	8	27/08/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/11/2026 09:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.